

ACCOMPAGNEMENT A LA MOBILISATION DU PATIENT EN PERTE D'AUTONOMIE A DOMICILE

AIDE A LA PERSONNE - IDEL



Nathalie VAN CELST
AMN CONSEIL ET FORMATION



FORMATION
ACCOMPAGNEMENT A LA MOBILISATION DES PATIENTS EN PERTE D'AUTONOMIE A DOMICILE

(Durée : 07 heures)

Public

Infirmier(e) libéral(e)

Prérequis

Aucun

Objectifs

- Mobiliser un patient en respectant les étapes du déplacement naturel
- Solliciter les capacités restantes du patient en perte d'autonomie
- Choisir une aide technique adaptée pour préserver sa propre santé et pallier les capacités abolies du patient

Contenu

- Les enjeux de la prévention en libéral et les principes généraux de prévention
- Les principes de sécurité physiques et d'économie d'effort
- Les déplacements naturels
- L'accompagnement à la mobilisation dans le respect du déplacement naturel
- Les aides techniques dans l'accompagnement à la mobilisation

Méthodes et outils

La formation alterne exposés théoriques, études de cas issues de l'expérience professionnelle des participants, expérimentation des différentes méthodes et outils, échanges sur les pratiques menées en situation réelle.

Mode de validation

A l'issue de la formation, nous délivrons au participant une attestation de formation aux participants qui ont suivi la totalité de la formation et satisfait aux épreuves d'évaluation pratiques (mises en situation)

Il est recommandé de d'actualiser ses connaissances tous les 2 ans.



Modalités de la formation

Face à face pédagogique : 07 heures soit 1 jour

Effectif : de 4 à 10 stagiaires

Intervenant

L'encadrement de la formation est assuré par un formateur soignant spécialisé dans l'accompagnement à la mobilisation des patients en perte d'autonomie (Ergothérapeute, infirmier(e))

PROGRAMME DE FORMATION ACCOMPAGNEMENT A LA MOBILISATION DES PATIENTS EN PERTE D'AUTONOMIE A DOMICILE

JOUR 1	
9h00 – 12h30	Ouverture de la formation Présentation du formateur, des stagiaires, recueil des attentes Objectifs de la formation <ul style="list-style-type: none">• Les enjeux de la prévention en libéral et les principes généraux de prévention• Les principes de sécurité physiques et d'économie d'effort• Les déplacements naturels
13h30 – 17h00	<ul style="list-style-type: none">• L'accompagnement à la mobilisation dans le respect du déplacement naturel• Les aides techniques dans l'accompagnement à la mobilisation Bilan de la formation